



**PRIX 2016**  
**ENERGIES**  
**CITOYENNES**

## Le Havre conjugue énergies renouvelables avec sobriété énergétique

Primée par les Prix Energies Citoyennes 2016 dans la catégorie « plus de 100 000 habitants », la ville du Havre a recours depuis longtemps aux énergies renouvelables telles que les panneaux photovoltaïques et les chaufferies bois. Elle surveille et maîtrise les consommations de ses bâtiments.

C'est dès 2007 que la ville du Havre a élaboré son premier Agenda 21, qui a donné l'impulsion à toute sa politique par la suite. Première application concrète de cet Agenda : l'intégration des énergies renouvelables via la pose de 200 m<sup>2</sup> de panneaux photovoltaïques sur le toit d'une piscine et de 360 m<sup>2</sup> sur l'hôtel de ville. Au même moment, le réseau de chaleur de Mont-Gaillard a été renouvelé, et une chaufferie bois de 12 MW a vu le jour. Les garages municipaux ont bénéficié de nouvelles chaufferies au bois de 300 kW. Aujourd'hui, la ville vient d'installer sa huitième chaufferie bois aux Jardins suspendus, un jardin botanique et lieu de détente.

### Baisse de 20 % des consommations

120 bâtiments ont été audités au plan énergétique. Les consommations d'énergie des bâtiments communaux ont diminué de 20 % sur les huit dernières années.

La ville veut aller plus loin. « Nous préparons un contrat de performance énergétique pour les bâtiments communaux. Le titulaire du contrat devra surveiller les consommations et proposer des actions d'économies d'énergie », explique Mickaël Foirest, responsable du service commun de l'énergie de la ville et de la CODAH (agglomération havraise). La délégation de service public du réseau de chaleur du quartier de Caucriauville va être renouvelée. Au moins 60 % de ce réseau devraient être alimentés par de la chaleur fatale, ou

« vapeur verte » produite par des usines de la zone industrialoportuaire.

### Transformation des ressources ligneuses

Le bois utilisé dans les chaufferies provient de 10 km à la ronde. Par ailleurs, l'entretien des forêts et des parcs du territoire – soit 16 % de la superficie urbaine – permet de recueillir de grosses branches ou des billes de bois. Ces ressources ligneuses seront déchetées par un fournisseur pour devenir soit du paillage, soit du bois-énergie qui ira alimenter les chaufferies, dans une visée d'économie circulaire.

### Un plan des mobilités durables

Au Havre, fioul et propane sont bannis. Des installations performantes et des constructions BBC ont émergé sur le territoire. Une démarche volontariste qui a permis d'économiser 3 827 tonnes équivalent CO<sub>2</sub>. Par ailleurs, le plan des mobilités durables, véritable outil de transformation, favorise la marche et les déplacements en tramway, à vélo, en véhicule électrique ou en covoiturage.



Jardins suspendus

Piste cyclable



## TÉMOIGNAGE

**André Gacougnolle, adjoint au maire du Havre en charge des finances, des bâtiments communaux et de l'énergie**

*« Maîtriser les consommations et participer à la transition énergétique »*



« Nous avons toujours eu un état d'esprit tourné vers le respect de l'environnement. De plus, le contexte économique nous pousse à réduire les factures énergétiques. Nous avons réalisé des efforts globaux d'investissement pour installer des énergies renouvelables : panneaux photovoltaïques, chaufferies biomasse... La direction des bâtiments dispose pour cela d'une enveloppe annuelle d'environ un million d'euros, à laquelle s'ajoutent les travaux d'isolation du bâti, effectués dans le cadre de la maintenance des bâtiments.

Avec notre bilan carbone, nous nous sommes projetés jusqu'en 2020, en fixant comme objectif de réduire les émissions de gaz à effet de serre de 3,2 % chaque année.

Les Prix Energies Citoyennes récompensent les efforts des services techniques et des élus et nous encouragent dans la poursuite de cet engagement en faveur de la transition énergétique ».

Déposez votre candidature pour la 8<sup>ème</sup> édition des Prix Energies Citoyennes avant le 8 septembre 2017 sur [www.energies-citoyennes.fr](http://www.energies-citoyennes.fr)

